

RAPPORT SEGMA 2023 : SYNTHÈSE

Le rapport sur les Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) qui accompagne le projet de Loi de Finances 2023 met en lumière le rôle de ces entités, considérées comme étant un moyen budgétaire d'envergure pour la mise en œuvre des réformes profondes lancées par le Gouvernement, notamment au niveau des politiques sociales, en vue de contribuer de manière efficace dans le développement économique et social du pays. A travers leur indépendance financière et une flexibilité dans la gestion, les SEGMA jouent un rôle capital dans l'amélioration de la qualité des services de proximité et dans la facilitation de l'accès des citoyens aux différents services de base, en l'occurrence, l'enseignement, la santé et le sport.

En 2022, et pour la deuxième année consécutive, le nombre de SEGMA s'est établi à 173 services répartis selon 8 domaines d'intervention conformément aux grandes fonctions de l'Etat : le domaine de la santé avec 91 services, le domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres avec 44 services, le domaine de l'équipement, du transport et autres infrastructures économiques avec 16 services, le domaine des pouvoirs publics et des services généraux avec 9 services, le domaine des activités récréatives qui compte 5 services, le domaine de l'agriculture, de la pêche et des forêts comportant 4 services, le domaine des autres actions sociales avec 3 services et le domaine des autres actions économiques avec un seul service.

Dans le même sillage, le rapport SEGMA 2023 met en exergue, dans sa première partie l'évolution du nombre de SEGMA et leur répartition par domaine d'intervention au titre de l'année budgétaire 2022. Par ailleurs, la deuxième partie dresse le bilan des réalisations financières des SEGMA au titre de l'année 2021, en comparaison avec celui de 2020 et ce, par le biais d'une analyse des encaissements des recettes et des émissions des dépenses ainsi que la contribution des SEGMA selon leur domaine d'intervention. Enfin, la troisième partie expose les réalisations physiques des SEGMA durant l'année 2021 et l'état d'avancement de leurs plans d'action en 2022, ainsi que leurs programmes d'action prévus dans le cadre du Projet de Loi de Finances de l'année budgétaire 2023.

I. Évolution du nombre des SEGMA par domaine d'intervention :

Le nombre des SEGMA, au titre de l'année 2022, s'est situé à 173, demeurant inchangé par rapport à l'année précédente.

Toutefois, il convient de noter la modification, conformément aux dispositions de l'article 11 de la Loi de Finances de l'année 2022, des intitulés de certains SEGMA. Il s'agit de l'Institut de Technologie Hôtelière et Touristique-Tanger rattaché au Ministère du Tourisme, de

l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, devenu « **Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hôtelière et Touristique-Tanger** », et trois SEGMA rattachés au Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, à savoir le Centre National de Transfusion Sanguine-Rabat, devenu « **Centre national de transfusion sanguine et d'hématologie** », l'Institut National d'Hygiène et l'Institut National de Radioprotection dont les intitulés en arabe ont été changés.

En parallèle, la ventilation des SEGMA au titre de l'année 2022 par domaine d'intervention, indique la prédominance des SEGMA à caractère social avec 79,8% du nombre total des SEGMA (soit 138 SEGMA sur un total de 173) notamment, le domaine de la santé (avec 91 SEGMA) et le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle (avec 44 SEGMA).

II. Bilan des réalisations financières des SEGMA au titre de l'année 2021 :

L'exécution des budgets des SEGMA, au titre de l'année 2021, présente un solde positif de l'ordre de 3.245,81 MDH en fin d'année. Cet excédent est enregistré principalement par les SEGMA œuvrant dans le domaine de la santé à concurrence de 41,3%, et dans une moindre mesure par les SEGMA couvrant le domaine des pouvoirs publics et des services généraux et celui de l'équipement, du transport et des autres infrastructures économiques à hauteur de 22,17% et 19,85% respectivement.

En termes de **recettes** des SEGMA, au titre de l'année 2021, leur montant global¹ a atteint 5.672,18 MDH dépassant ainsi le montant des prévisions situé aux alentours de 5.489,92 MDH, soit un taux de réalisation de 103,32%. En effet :

- Les recettes propres ont enregistré un montant de 1.881,19 MDH contre des prévisions de l'ordre de 1.719,42 MDH, soit un taux global de recouvrement de 109,41%. Elles sont principalement réalisées par les SEGMA œuvrant dans le secteur de la santé avec un taux de 48,13%, ainsi que par les SEGMA opérant dans le domaine de l'équipement, du transport et des autres infrastructures économiques et dans celui des pouvoirs publics et des services généraux à hauteur de 31,35% et 14,83% respectivement ;
- Les dotations d'équilibre versées par le budget de l'Etat à certains SEGMA s'élèvent à 821,76 MDH en 2021 contre 800,87 MDH en 2020, soit une augmentation de l'ordre de 2,61% ;
- Pour sa part, le total des excédents d'exploitation et d'investissement à fin 2020 reporté en additionnel aux crédits de l'année 2021 se chiffre à 2.969,23 MDH, contre 3.037,40 MDH enregistré à fin 2019, soit une baisse de l'ordre de 2,24%. Ainsi, il y a

¹ Intégrant les excédents reportés de l'exercice précédent.

lieu de constater que les excédents représentent 52,35% des recettes des SEGMA en 2021, contre 33,17% pour les recettes propres et 14,49% pour les dotations d'équilibre du budget général.

Quant aux émissions des dépenses des SEGMA au titre de l'année 2021, elles se sont élevées à 2.426,37 MDH, par rapport à des crédits ouverts de l'ordre de 5.378,84 MDH, soit un taux d'émission global de 45,11%. Par nature de dépenses, les dépenses d'exploitation émises sont de l'ordre de 2.032,55 MDH par rapport à des crédits ouverts de 3.920,37 MDH, soit un taux d'exécution de 51,85%. Les dépenses d'investissement émises, quant à elles, se sont élevées à environ 393,82 MDH par rapport à des prévisions de l'ordre de 1.458,47 MDH, soit un taux d'exécution de 27%. A noter que les dépenses ont été exécutées à concurrence de 57,89% par les services opérant dans le domaine des activités récréatives, et à hauteur de 53,61% et de 52,04% respectivement par ceux œuvrant dans le domaine de l'équipement, du transport et des autres infrastructures économiques et le domaine de la santé.

III. Principales réalisations des SEGMA sur la période 2021-2022 et plan d'action 2023 :

La 3^{ème} partie du rapport expose les principales réalisations physiques des SEGMA en s'appuyant sur l'évolution des indicateurs de production ou d'activité, afin d'appréhender au mieux la qualité des prestations offertes aux usagers. A titre d'illustration, les indicateurs de production des hôpitaux SEGMA ont connu, au cours de l'année 2021, une progression par rapport à l'année 2020 (marquée par la propagation de la pandémie de la Covid 19). En effet, cette progression est justifiée par la reprise de l'activité hospitalière. Ainsi, sur la période 2021-2022, plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre de la réforme hospitalière qui vise la modernisation des hôpitaux et la généralisation de nouveaux outils et approches de gestion à l'ensemble des hôpitaux publics. Le but étant d'assurer l'équipement des locaux d'hospitalisation et des services médico-administratifs pour l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité aux soins hospitaliers, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la qualité des soins.

Du côté des SEGMA opérant dans le domaine de l'équipement, du transport et autres infrastructures économiques, les principales actions réalisées sur la période 2021-2022 visaient à assurer une meilleure pérennité de la circulation sur le réseau routier à travers, notamment, l'amélioration de la qualité des équipements et la rénovation du parc de matériel des travaux publics, Le raccourcissement de la durée des dysfonctionnements du matériel des travaux publics (le taux de disponibilité du matériel a atteint 85%), ainsi que l'amélioration du service fourni par les ponts de secours installés pour garantir la sécurité des usagers. Au titre de l'année 2023, les principales actions prévues sont centrées autour du renforcement de la disponibilité du matériel des travaux publics dans l'objectif d'atteindre un taux de 92%, la poursuite du renouvellement du parc du matériel des travaux

publics à travers l'acquisition de nouveaux engins, ainsi que l'amélioration du service fourni par les ponts de secours installés pour garantir la sécurité des usagers.

Par ailleurs, au niveau du domaine de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation des cadres, les SEGMA s'y rapportant, au titre de l'année 2022, ont poursuivi les efforts relatifs à la mise en œuvre de leurs programmes de formation et d'amélioration de leurs infrastructures, via notamment, l'entretien des bâtiments pédagogiques, l'acquisition de nouveaux matériels et l'aménagement et la réparation des bâtiments administratifs et des espaces verts, ainsi que la constructions des salles de classes nouvelles. Au titre de l'année 2023, ces SEGMA œuvreront à l'amélioration de la qualité de formation, à l'aménagement et l'équipement des bâtiments administratifs et pédagogiques, à la modernisation des équipements et des infrastructures ainsi qu'au développement des domaines de partenariat et de coopération.